

Rentrée 2018-2019 :

Inscriptions

Modalités d'inscription des enfants nés en 2015 et avant (nouveaux arrivants sur Chevry)

Démarches administratives :

1/ Période 2018 : Passer en Mairie les jours indiqués pour inscrire votre enfant.
Vous munir :

- du livret de famille,
- d'une pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- du carnet de vaccination,
- le cas échéant du certificat de radiation du précédent établissement scolaire.

2/ Compléter la fiche de demande d'inscription que vous trouverez sur le site de la mairie de Chevry ou directement sur place, lors de l'inscription.

3/ Prendre rendez-vous avec la Directrice de l'Ecole (le mardi).

Pour toute question ou problème,
vous pouvez contacter la mairie au 04.50.41.02.35 ou l'école au 04.50.42.42.42.

L'équipe chargée des affaires sociales école et mairie